



Compte-rendu d'activité de l'année 2018
201^e EXERCICE

Assemblée Générale du 7 juin 2019



Assemblée Générale Ordinaire du 201^e ANNIVERSAIRE

ORDRE DU JOUR

Les sociétaires délégués sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 7 juin 2019, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018**
- 2) Approbation définitive du bilan et du compte de résultat au 31.12.2018**
- 3) Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale**
- 4) Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction**
- 5) Approbation des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et de ses comités.**
- 6) Renouvellement de mandat de 2 Administrateurs**
- 7) Pouvoirs pour l'exécution des formalités**

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax. 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	CLAUDE	WITZ	PRESIDENT
	BENOIT	STURNY	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
	PHILIPPE	EISER	2 ^E VICE-PRESIDENT
	MARC	BEYER	ADMINISTRATEUR
	JEAN-MARIE	COUETOUX	ADMINISTRATEUR
	GEORGES	ERNST	ADMINISTRATEUR
	ANTOINE	LEIMGRUBER	ADMINISTRATEUR
	THIERRY	MAGNO	ADMINISTRATEUR
MME	ANDREE	KOEHLI	ADMINISTRATEUR
	SANDRINE	MOOG	ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M.	LAURENT	WERNER	DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
----	---------	---------------	--

HONORARIAT

M.	FRANCIS	SCHULLER	PRESIDENT
	BERNARD	ANTOINE	ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Marc BEYER : Président du Directoire de la SA Léon BEYER

M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco, gérant de la SCI de l'Oppidum.

M. Philippe EISER, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur du GAMEST.

M. Georges ERNST : Gérant de la SCI ZAHM.

M. Antoine LEIMGRUBER : Administrateur de la SOCAMI Alsace Lorraine Champagne (Groupe Banque Populaire), Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR.

M. MAGNO Thierry : gérant de la société Les Epis du MOULIN ; gérant de la société Domaine de SYAM ; gérant de la société ARCOBALENO ; gérant SCI E.M.A. ; Directeur général NEC ACCESS BUREAU ; administrateur Ste MAXIMUS ; administrateur Ste GANAFOUL ; administrateur association H.A.R.P. (Habitants et Amis de la Rue PASTEUR à DOLE) ; Co-Président Syndic Château Le FLORILEGE.

Mme Andrée KOEHLI : Présidente de la SAS ITKA.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GIE GIGAM, Président du GAMEST, Administrateur de la MAVIC, Président de la MUTUELLE DE L'EST.

M. Claude WITZ : Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST.



Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **201^e exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.



APERCU DE L'ANNEE 2018

Situation de l'économie mondiale et française

Le niveau d'incertitude sur l'économie mondiale s'est considérablement renforcé en 2018, avec au premier chef l'exacerbation des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, ainsi que les inquiétudes pesant sur la zone euro : mise en œuvre du Brexit, montée des populismes et réapparition des tensions sur la dette italienne. Si au global la croissance économique mondiale est restée stable (3,6% contre 3,7%), seuls les Etats-Unis ont de fait tiré leur épingle du jeu. La plupart des pays d'Europe et d'Asie ont connu un ralentissement à l'image de la France, avec un PIB augmentant de 1,5%, contre 2,3% en 2017.

Le marché de l'assurance en France a subi de profondes transformations en 2018, avec notamment l'entrée en vigueur de réglementations européennes visant à protéger les assurés :

- la Réglementation sur la Protection des données (RGPD) en mai 2018 renforce la protection des données informatiques recueillies ;
- la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA) d'octobre 2018 vise à améliorer l'information sur les produits ; avec un nouveau document d'informations clé à remettre systématiquement, et la révision en profondeur des règles de commercialisation.

2018 a aussi été une année préparatoire pour lancer des travaux de mise en relation des données clients avec des bases de données gouvernementales :

- Déploiement du Fichier de Vérification des Véhicules assurés (FVA), avec un échange des données liées aux cartes grises / immatriculation avec celles des assureurs automobiles ;
- Vérification systématique de l'identité des clients pour déterminer s'ils font l'objet d'enquêtes ou de condamnations liés au blanchiment de l'argent ou au terrorisme.

Ces réglementations ont eu des impacts à la fois organisationnels et opérationnels pour l'ensemble des acteurs de la place, deux ans seulement après l'entrée en vigueur de la Réforme Solvabilité 2.

Le marché de l'assurance Dommages, dans un contexte de concentration du marché de plus en plus accrue, a continué sa croissance en 2018 (+ 3 %). Celle-ci a été tirée par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages et le regain d'inflation augmentant de fait, la valeur des biens assurés.

Une hausse des primes a été constatée avec les mesures prises pour redresser certaines branches, à l'instar de **l'assurance automobile**. Ce marché, qui représente 39 % des primes de la branche dommages, a ainsi vu son chiffre d'affaires augmenter du fait d'un effet prix lié à des hausses tarifaires en moyenne de 2 % et de l'augmentation des coûts moyens des sinistres constatés depuis plusieurs années.

La baisse de la fréquence des sinistres se poursuit néanmoins en 2018, avec une baisse du nombre d'accidents et de blessés hospitalisés. Cependant, selon un rapport du Fonds de Garantie des Assurances obligatoires de dommages (FGAO), 31 000 personnes ont été victimes de conducteurs non assurés en 2018, un chiffre en hausse de 12% par rapport à 2017.

Ces facteurs expliquent que le « Ratio combiné » de l'automobile devrait se situer, une nouvelle fois, au-delà des 100, aux environs de 103 %.

Sur le Marché français de **l'assurance habitation**, la concurrence s'est considérablement accrue depuis l'adoption de la loi Hamon, et le regain d'agressivité des bancassureurs. La plupart des acteurs constatent ainsi une hausse des taux de résiliations, et les tarifs des offres MRH sont maintenus à des taux relativement bas. Le Ratio combiné devrait ainsi atteindre en moyenne sur le marché français 98 % en 2018 avec une sinistralité climatique (tempêtes, grêle, neige, inondations), qui devrait coûter l'équivalent de deux points de ratio Sinistre à Primes (S/P).

Ce coût croissant des **événements climatiques** se retrouve sur le Marché mondial. Ceux-ci ont généré 79 Md \$ de pertes assurées en 2018 avec une fréquence inhabituelle de sinistres petits et moyens. Pour l'industrie de l'assurance, 2018 devrait ainsi être la quatrième année la plus chère au cours des 50 dernières années.

Autre fait marquant de l'année, les faillites enregistrées d'**assureurs construction** opérant depuis de petits pays européens en Libre Prestation de Service (LPS) en France qui ont laissé près de 100 000 assurés du BTP sans assureur. Survenue dans un contexte morose pour le secteur du BTP, cette crise laisse augurer un renchérissement des primes.

Le marché de l'Assurance de Personnes (Prévoyance et Complémentaire Santé) poursuit sa progression avec une collecte de + 6% sur 2018, et atteint les 24 milliards d'euros de chiffre d'affaires. La mutation profonde de ce secteur s'est poursuivie en 2018, avec notamment le rapprochement d'acteurs majeurs, le développement de la télémédecine et l'instauration de processus de souscription entièrement dématérialisés.

Au niveau de notre Union

Après une période de forte croissance du chiffre d'affaires sur 2015-2016, liée notamment à l'adhésion de trois nouvelles mutuelles, 2018 est une année de consolidation qui s'inscrit dans le plan stratégique du GAMEST initié en 2016 avec notamment :

- l'atteinte de résultats opérationnels solides, avec la fin des Plans de redressement et l'obtention par toutes les mutuelles adhérentes de résultats bénéficiaires, signes de futures marges de manœuvre pour le développement ;
- le renforcement des fonds propres du GAMEST via la collecte de Certificats Mutualistes à hauteur de 2 759 k€ ;
- la poursuite des efforts de rigueur dans la souscription ;
- l'accélération du développement de programmes ambitieux ciblant des niches à fort potentiel et la fidélisation de nos sociétaires, avec 22 nouvelles offres mises en marché en 2018 ;

- la poursuite des mutualisations avec la deuxième année de plein exercice des Services sinistres en dommages aux biens utilisés par 4 des huit mutuelles adhérentes.

L'encaissement de 51 947 K€ s'inscrit ainsi en diminution de 17,11 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par l'arrêt définitif du dispositif gouvernemental de la GRL (Garantie des Loyers Impayés) et du partenariat Pilliot dont les résultats techniques observés n'étaient pas ceux escomptés. Le portefeuille historique, constitué de risques de Particuliers et de PME en incendie et en auto, continue de subir la concurrence accrue des bancassureurs.

Le nombre de contrats assurés passe de 170 000 en 2017 à 176 000 en 2018, grâce à la poursuite de notre stratégie de saturation de nos portefeuilles avec des produits fidélisant (Protection juridique, Prévoyance), ainsi que le développement de nouveaux partenariats. La prime moyenne des affaires nouvelles reste cependant inférieure à la prime moyenne des affaires résiliées.

Les sinistres ont représenté 77,34 % des cotisations de l'année.

La sinistralité s'est dégradée de 6,8 points par rapport à 2017, marquée par :

- Une situation tendue en automobile combinant perte de portefeuilles et sinistralité attritionnelle en hausse
- La survenance de quatre sinistres incendie d'intensité pour un montant global de 5,6 M€, ainsi qu'un sinistre corporel automobile évalué à 1,1 M€.

Concernant la réassurance, le GAMEST a conclu un partenariat stratégique avec son réassureur historique, prévoyant un renforcement des coopérations tout en engageant un plan de désensibilisation, aboutissant ainsi à l'entrée dans les traités de l'Union de 3 nouveaux réassureurs, parmi les leaders mondiaux du secteur.

Sur le plan des placements financiers, notre approche prudente a été poursuivie, mais le contexte difficile de fin d'année ainsi que les remplacements des actifs obligataires arrivés à échéance à des taux moindres ont durement impacté nos produits financiers nets qui s'élèvent à 502 k€, en baisse sensible par rapport à 2017.

Au global, les actifs affichent ainsi une légère baisse au 31 décembre 2018, et ce malgré le succès de la dernière souscription de certificats mutualistes sur la campagne 2018.

FOCUS ACTIVITE MALJ

Au 31/12/2018, le montant des cotisations acquises s'élève à **21 274 K€** en diminution de - 36,35 % par rapport au 31/12/2017.

Cette évolution négative provient principalement de la résiliation par nos soins du portefeuille Collectivités, l'arrivée à terme de contrats groupes Loyers Impayés et Protection Juridique de Propriétaire (durée triennale).

Par ailleurs, notre volonté affichée de diversifier notre encaissement au travers de nouveaux produits et partenariats porte ses fruits à la lecture des progressions constatées en DOMMAGES DIVERS, PERTES FINANCIERES, PROTECTION JURIDIQUE et ASSURANCES DE PERSONNES.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à **1 106 K€**. Ce produit évolue proportionnellement au nombre conforté d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de **4 318 K€** de cotisations nouvelles dans un environnement concurrentiel fort.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **15 487 K€** soit **72,80 %** des cotisations acquises, pourcentage en hausse par rapport à l'exercice précédent qui était de 66,34 %.

Nous enregistrons une augmentation de notre S/P de 6 points.

Pour mémoire en 2017, nous avons enregistré des sinistres d'intensité dans notre branche COLLECTIVITES.

Pour 2018, plusieurs sinistres d'intensité ont été enregistrés dans la branche HABITATION principalement des incendies de maisons individuelles.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les frais de production, de distribution et de gestion des sinistres constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **5 379 K€**, soit **25,28 %** du chiffre d'affaires en baisse par rapport à 2017, cette diminution traduit nos efforts afin de réduire nos coûts de fonctionnement tout en restant attentifs à la qualité du service que nous offrons à nos Sociétaires.

La charge de distribution représente **17,07 %** en **2018** du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte **16** salariés dont 4 cadres.

La masse salariale représente **4,37 %** du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de **10 K€** en 2018.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

En 2018, les marchés actions ont été orientés à la baisse, le CAC 40 (-11 %), EUROSTOXX 50 (-14 %) et DOW JONES (-5 %). De plus la faiblesse des rendements des produits de taux est restée d'actualité.

Nos certificats mutualistes et nos comptes de dépôts représentent plus des $\frac{3}{4}$ de nos encours de placement.

Notre politique vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier de **257 K€** conforme à l'objectif recherché.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2018** à **7 186 K€** par rapport à 5 630 K€ au 31.12.2017.

Les autres produits techniques s'élèvent à **713 K€**, par rapport à 754 K€ en 2017.

Ils sont en diminution à la suite de résiliation de contrats dans lesquels une part importante de la cotisation était dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif** de **686 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2018, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **7 412 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **34.84 %** des primes acquises entraînant un **bénéfice technique de 2 816 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice** de notre Mutuelle s'élève à **2 094 K€**.

Au terme de l'exercice 2018, la valeur au bilan des **capitaux propres** de la M.A.L.J. s'élève à **5 770 K€**, en augmentation de **2 132 K€**.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 13,12 % au 31.12.2018, à **29 307 K€**.

PERSPECTIVES

L'année 2019 sera mise à contribution afin de consolider notre développement, pour préserver des résultats techniques et commerciaux équilibrés et accentuer la diversification de notre encaissement.

CONCLUSION

L'année 2018 a été une année satisfaisante pour notre Mutuelle. Elle conforte notre stratégie de développement pour générer une rentabilité de nos activités.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude WITZ



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'**exercice 2018**.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Claude WITZ, Président**
- **Benoît STURNY, 1^{er} Vice-Président**
- **Philippe EISER, 2^{ème} Vice-Président**
- **Marc BEYER**
- **Jean-Marie COUETOUX**
- **Georges ERNST**
- **Andrée KOEHLI**
- **Antoine LEIMGRUBER**
- **Thierry MAGNO**
- **Sandrine MOOG, Administrateur salarié.**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

3 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA Il s'agit de :

- **Claude WITZ**
- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Antoine LEIMGRUBER**

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances". Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**
- **Claude WITZ.**

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4** fois dans l'année.

Au cours de l'**exercice 2018**, le Conseil d'Administration s'est réuni **4** fois, en conformité avec l'article **19** des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2018, le taux de présence des Administrateurs a été de **80 %**.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- Le 23 mars 2018

- 1) Approbation du P.V. du 15.12.2017**
- 2) Résultat GAMEST 2017 – situation 2018**
- 3) Résultat MALJ 2017 : rapport de direction exercice 2017**
- 4) Activité MALJ au 28 février 2018**
- 5) Points divers**
 - Rémunération des Administrateurs et frais de déplacement pour 2018
 - Bilan et résultat d'ESTASSUR Courtage
 - Bicentenaire

- Le 8 juin 2018

- 1) Approbation du P.V. de la réunion du 23.03.2018**
- 2) Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents**
- 3) Renouvellement du mandat de 2 Administrateurs**
- 4) Nomination d'un nouvel Administrateur**
- 5) Point sur l'activité de la MALJ**
- 6) Point sur l'activité du GAMEST**

7) Divers

- Le 12 octobre 2018

- 1) **Approbation du PV de la réunion du 08.06.2018**
- 2) **Bilan du 200^{ème} anniversaire de la MALJ**
- 3) **Point sur le développement de la société**
- 4) **Business Plan 2019-2023**
- 5) **Activités du GAMEST**
- 6) **Divers**
 - ESTASSUR
 - Implication des délégués des sociétaires
 - Excellence GAMEST 2019

- Le 14 décembre 2018

- 1) **Approbation du PV de la réunion du 12.10.2018**
- 2) **Chiffres-clés arrêtés au 30.11.2018**
- 3) **Point de situation nouveaux projets (HBJO-AMI3F)**
- 4) **Informations GAMEST**
- 5) **Divers**
 - Point rencontre avec les délégués des sociétaires

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2018, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2018, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **9 162 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **38 188 euros**.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude WITZ



RESOLUTIONS

1^{ERE} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 de **2 094 082 euros** au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2018 et l'arrêté des comptes 2018.

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2018.

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2019, une enveloppe globale d'un montant maximum de **20 000 euros** pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

6^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Mme KOEHLI pour une période de 6 ans.

7^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. BEYER pour une période de 6 ans.

8^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

A C T I F	E X E R C I C E 2 0 1 8			2 0 1 7
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	43 357	36 859	6 498	12 921
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 310 406	711 285	599 121	638 975
Placements financiers	7 261 177	71 024	7 190 153	5 547 304
	8 571 583	782 308	7 789 274	6 186 279
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	1 936 767		1 936 767	2 234 703
Provisions pour sinistres à payer	37 517 427		37 517 427	40 139 585
	39 454 193		39 454 193	42 374 288
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	2 396 605		2 396 605	4 693 738
Créances nées d'opérations de réassurance	66 450		66 450	87 200
Autres créances	215 880		215 880	98 441
	2 678 935		2 678 935	4 879 378
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	865 949	741 485	124 464	134 350
Comptes courants et caisse	1 712 993		1 712 993	2 266 064
	2 578 942	741 485	1 837 457	2 400 414
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	23 021		23 021	30 252
Frais d'acquisition reportés	259 328		259 328	284 407
Charges constatées d'avance	21 206		21 206	7 858
	303 555		303 555	322 517
TOTAL GENERAL	53 630 565	1 560 652	52 069 913	56 175 796
Engagement hors bilan				
Engagement donné			-	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	1 084 826	1 044 312
Droit d'adhésion	-739	449
Réserve spéciale de réévaluation	66 563	67 865
Réserve de capitalisation	0	0
Réserve pour éventualités diverses	7 000 000	5 155 688
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000	- 5 653 000
Report à nouveau	1 178 252	1 968 417
Résultat de l'exercice	2 094 082	1 054 147
	5 769 983	3 637 878
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	1 936 767	2 234 703
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	37 517 427	40 139 585
Provisions pour frais de gestion	1 015 796	1 046 838
	40 469 989	43 421 125
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	113 133	115 866
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	487 688	416 296
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 649 942	5 549 898
Dettes envers les Ets de crédit	1 000 000	1 500 000
Personnel	138 210	121 776
Etat et organismes sociaux	839 609	641 190
Créanciers divers	582 356	747 613
	5 697 805	8 976 772
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	19 003	24 155
	19 003	24 155
TOTAL GENERAL	52 069 913	56 175 796
Engagement hors bilan		
Engagement reçu	-	-

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2018

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2018	Opérations nettes 2017
Primes acquises					
Primes émises	+	19 883 270	19 883 270	-	-
Frais et accessoires émis	+	1 106 018	1 106 018	-	-
Variation des primes acquises non émises	+ -	33 670	- 33 670	-	-
Variation des primes à annuler	+	20 750	20 750	-	-
Variation des primes non acquises	+	297 936	297 936	-	-
	+	21 274 303	21 274 303	-	-
Produit des placements alloués	+	40 727		40 727	46 145
Autres produits techniques	+	713 173		713 173	754 072
Subvention d'exploitation	+	-		-	-
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	13 998 637	13 265 939	732 698	1 177 198
Charges des provisions pour sinistres	-	-2 653 201	- 2 622 158	-31 042	2 134
	-	11 345 436	10 643 780	701 656	1 179 332
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	2 835 491		2 835 491	4 205 106
Frais d'administration	-	1 430 643		1 430 643	2 132 121
Commissions reçues des réassureurs	+		7 411 568	7 411 568	8 430 611
Participation aux bénéfices GAMEST	+				
	-	4 266 134	7 411 568	- 3 145 434	-2 093 383
Autres charges techniques	-	381 423		381 423	341 663
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	6 035 211	3 218 955	2 816 256	1 372 606

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2018

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2018	Opérations 2017
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	2 816 256	1 372 606
Produits de placements			
Revenu des placements	+	416 407	313 276
Profits provenant de la réalisation des placements	+	9 271	26 978
Reprise prov. dépréciation placements	+	4 490	6 982
	+	430 168	347 236
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	-	33 068	30 845
Intérêts des emprunts	-	33 000	44 000
Perte sur cession valeurs mobilières	-	3 985	352
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	-	55 022	12 127
Autres charges des placements	-	48 146	55 359
	-	173 220	142 683
Produits des placements transférés	-	40 727	46 145
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	56 273	11 399
Charges exceptionnelles	-	53 216	1 518
Impôts sur bénéfice	-	941 452	486 748
Résultat de l'exercice	+	2 094 082	1 054 147

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2018			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	

230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2017
FR000032278	3 430	AVIATION LATECOERE	BPBFC	18 074	8 539	9 535	9 535
IE0004852103	22,906	BARING EASTERN EUROPE FUND	HSBC	2 568	1 070	1 498	1 498
FR0004548873	2 000	BOURBON CORPORATION	BPBFC	14 955	8 095	6 860	6 860
FR0010828137	300	CARMILA	BPBFC	6 960	2 112	4 848	4 848
FR0000125585	1 200	CASINO GUICHARD PERRACHON	BPBFC	43 554	-	43 554	43 608
FR0000031023	100	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	10 941	1 181	9 760	9 760
FR00000793510	183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	0.	102 294	137 616
FR0010208488	1 000	ENGIE	BPBFC	16 470	3 945	12 525	12 525
FR0011665280	400	FIGEAC AERO	BPBFC	9 080	4 680	4 400	4 400
FR0000792780	167	FRUCTIPIERRE SCPI	BPBFC	69 586	-	69 586	82 832
FR0010342329	20 000	GAUSSIN	BPBFC	8 559	3 699	4 860	4 860
FR0000990665	118,919	HSBC MIDDLE CAP EUR.	HSBC	5 567	-	5 567	6 455
FR0000035081	100	ICADE	BPBFC	7 571	921	6 650	6 650
FR0004024222	275	INTERPARFUMS	BPBFC	8 750	-	8 750	9 281
FR0010609263	2000	MAUNA KEA TECHNOLOGIES	BPBFC	9 940	5 920	4 020	4 020
US5906721015	400	MESABI TRUST	BPBFC	8 793	528	8 265	8 265
FR0010923383	60	MULTISTRATEGIES	BPBFC	16 112	-	16 112	18 389
FR0000044448	400	NEXANS	BPBFC	9 000	1 701	7 299	7 299
FR0000060618	1 093	RALLYE	BPBFC	16 385	6 537	9 848	9 848
FR0000120388	1 500	RECYLEX	BPBFC	18 930	10 530	8 400	8 400
FR0000125007	200	SAINT GOBAIN	BPBFC	6 918	1 085	5 833	5 833
FR0000030140	4	SOFRAGI	BPBFC	6 160	640	5 520	5 520
FR0004188670	300	TARKETT	BPBFC	6 756	1 500	5 256	5 256
FR0000120271	219	TOTAL	BPBFC	10 499	386	10 113	10 113
FR0000124141	300	VEOLIA ENVIRONNEMENT	BPBFC	5 778	391	5 387	5 387
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				440 199	63 460	376 739	429 059

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
FR0000095200	114	PARTS SOC. BP	BPALS.	1 453	-	1 453	1 710
	8	OPCVM Banque San Paolo Unigestion	San Paolo	3 064	-	3 064	3 181
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				4 517	-	4 517	4 891

230 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
		Livret association institutionnel	BPBFC	12 213	-	12 213	12 213
		Livret association institutionnel	BPALC	2 481 725	-	2 481 725	2 481 725
TOTAL LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL				2 493 938	-	2 493 938	2 493 938

232200 PRETS				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
		PRET ACTION LOGEMENT		62 042		62 042	62 042
		AVANCE TRESORERIE ESTASSUR		215 000		215 000	215 000
		PRET REGE GIANASSO		9 680		9 680	9 680
TOTAL COMPTE PRETS				286 722	-	286 722	286 722

ACTIONS ET TITRES NON COTES				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
	58	PARTS BCAC EXPERTISES		2 245		2 245	2 245
	1	PARTS GIE GIGAM		500		500	500
	591	PARTS ESTASSUR		460 980		460 980	460 980
	149	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES		2 700 000		2 700 000	2 700 000
TOTAL COMPTE PARTICIPATION				3 163 725	-	3 163 725	3 163 725

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
	IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	910 925	504 041	406 884	2 416 500
	LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	172 092	178 794	295 000
	PARKING	3 000	2 500	500	3 500
	IMMEUBLE PASTEUR DOLE	45 595	32 651	12 943	110 650
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		1 310 406	711 285	599 121	2 825 650

SOUS-TOTAL R.332-20	7 699 508	774 745	6 924 763	9 203 985
----------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

231 OBLIGATIONS		ECHEANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
FR0000140030	150	TPCie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)	24 468	4 668	19 800	19 800
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)	7 866	1 617	6 249	6 249
FR0000140071	108	TP Crédit Lyonnais TPA Octobre 1984	15 147	1 2786	13 869	13 869
			47 482	7 563	39 918	39 918
FR0010988428	100	BPCE 4 % 11-1102019	100 401	401	100 000	100 467
FR0012074284	1	CASINO GP 2.798 %14-05082026 EMTN	103 700	781	102 919	85 340
FR0010905133	110	CREDIT AGRICOLE 4,5%	118 030	6 212	111 818	117 073
XS1388625425	100	FIAT CHYSLER 3.75%16-29032024	104 200	1 173	103 027	105 175
XS1034950672	100 000	RAIF BANK INT TV14-21022025	100 100	25	100 075	102707
FR0011457324	138	SGI CLN RALLYE 2020	149 854	8 552	141 302	116 486
FR0011428861	46	SGI CLN BOMBARDIER . 5,30%2019	46 608	568	46 040	45 541
FR0011439900	1	TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-20	101 700	1 291	100 409	94 890
			824 593	19 003	805 590	767 679
TOTAL OBLIGATIONS			872 075	26 567	845 509	807 598

SOUS-TOTAL R.332-21	872 075	26 567	845 509	807 598
----------------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2018
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	440 199	63 460	376 739	429 059
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	4 517	-	4 517	4 891
234300	LIVRETS ASSOCIATION	2 493 938	-	2 493 938	2 493 938
232	PRETS	286 722	-	286 722	286 722
250+260	PARTICIPATION	3 163 725	-	3 163 725	3 163 725
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 310 406	711 285	599 121	2 825 650
231	OBLIGATIONS	872 075	26 567	845 509	807 598
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		8 571 583	801 312	7 770 271	10 011 583

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

◆ ACTIF

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Gros œuvre : 65 % amorti entre 80 et 120 ans
 - Clos et couvert : 10 % amorti entre 30 et 35 ans
 - Lots techniques : 15 % amorti sur 25 ans
 - Second œuvre : 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :	23 021 €
2) Frais d'acquisition reportés	259 328 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

◆ PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2017

Le résultat de l'exercice de la MALJ de 2017 d'un montant de 1 054 147 K€ a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau :	1 968 417 €
a été augmenté du résultat de 2017 pour :	1 054 147 €
a été diminué suite résolution AG pour transfert sur « réserve éventualités diverses »	- 1 844 312 €
solde du report à nouveau au 31/12/2018	1 178 252 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2018, le taux de la MALJ s'établit à 2,48 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 29 758 €.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent 21 274 303 €. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de **1 106 018 €** au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2018, une répartition d'un montant de 7 411 568 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériels et de mobiliers au service mutualisé sinistres GAMEST pour 30 €
- cession portefeuille agent M. PRINCE pour 53 109 €
- reprise provision M. LOUP pour 3 134 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2018 s'établit à **56 273 €**.

CHARGES

Charges de Sinistres :

Les charges de sinistres sont de **11 345 436 €** (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2018, le taux de la MALJ s'établit à **2.48 %**, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Ils comprennent notamment :

- le rachat du portefeuille de l'agent M. PRINCE pour 53 109 €
- Valeur Net Comptable de la mise au rebut pour 107 €

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2018 s'établit à **53 216 €**.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2017	Acquisitions	Cessions	31.12.2018
Logiciels	277 269		249 356	27 913
Actifs incorporels	10 062			10 062
Autres actifs incorporels	5 382			5 382
TOTAL	292 713	-	249 356	43 357

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2017	Acquisitions	Cessions	31.12.2018
Constructions	1 257 773	2 566	2 577	1 257 762
Terrains	52 644			52 644
TOTAL	1 310 417	2 566	2 577	1 310 406

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2017	Acquisitions	Cessions	31.12.2018
Mobilier/Matériel	380 920	9 238	82 021	308 138
Matériel de transport	33 513			33 513
Dépôts versés	2 344			2 344
Agencements	523 923	9 636	11 605	521 954
TOTAL	940 700	18 874	93 625	865 949

Amortissements :

Rubrique	31.12.2017	Dotation	Reprises	31.12.2018
Immobilisations incorporelles	279 792	6 423	249 356	36 859
Actif immobilier	671 442	42 420	2 577	711 285
Immobilisations corporelles d'exploitation	794 230	20 274	93 518	720 986
Matériel de transport	12 120	8 378	-	20 498
TOTAL	1 757 584	77 495	345 451	1 489 628

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2017	Acquisitions	Cessions	31.12.2018
Actions cotées	369 771	122 018	51 589	440 199
Actions / parts /OPCVM	4 517	-	-	4 517
Prêts	307 619	-	20 896	286 722
Actions et titres non cotes	463 725	-		463 725
Obligations cotées	1 186 953	-	314 878	872 075
Autres placements	1 735 212	2 464 727	1 706 000	2 493 938
Certificats mutualistes	1 500 000	1 200 000		2 700 000
TOTAL	5 567 796	3 786 744	2 093 363	7 261 177

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2017	Dotation	Reprises	31.12.2018
PDD	20 492	88 630	38 099	71 024
TOTAL	20 492	88 630	38 099	71 024

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2017	Augm.	Dimin.	31.12.2018
Part Primes non acquises	2 234 703		297 936	1 936 767
Part Prévisions de recours à encaisser	- 9 745 740	13 243 932	9 745 740	- 6 247 548
Part Sinistres à payer	49 885 325	217 322	6 337 672	43 764 975
TOTAL	42 374 288	13 461 254	16 381 348	39 454 193

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2017	Augm.	Dimin.	31.12.2018
Prov. Primes non acquises	2 234 703		297 936	1 936 767
Prov. Sinistres à payer	49 885 325	217 322	6 337 672	43 764 975
Prév. Recours à encaisser	- 9 745 740	13 243 932	9 745 740	-6 247 548
Provision Frais de gestion	1 046 838	-	31 042	1 015 796
TOTAL	43 421 125	13 461 254	16 412 390	40 469 989

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2017	Augm.	Dimin.	31.12.2018
Fonds d'établissement	1 044 312	40 514		1 084 826
Droit d'adhésion	449		1 189	-739
Réserve de capitalisation				
Réserve de réévaluation	67 865		1 302	66 563
Réserve pour éventualités diverses	5 155 688	1 844 312		7 000 000
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000	5 653 000	5 653 000	- 5 653 000
Report à nouveau débiteur				
Report à nouveau créateur	1 968 417	1 054 147	1 844 312	1 178 252
Résultat de l'exercice	1 054 147	2 094 082	1 281 403	2 094 082
TOTAL	3 637 878	10 686 055	8 553 950	5 769 983

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2017	Augm.	Dimin.	31.12.2018
Provision pour risque incertain	49 692	-	3 134	46 558
Provision pour indemnité de fin de carrière	34 481	2 336	-	36 817
Provision Médaille du travail	31 693	-	1 935	29 758
	115 866	2 336	5 069	113 133

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2017	31.12.2018	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	4 693 738	2 396 605	2 396 605	-
Créances nées d'opérations de réassurance	87 200	66 450	66 450	-
Personnel	2 360	1 488	1 488	-
Débiteurs divers	96 080	214 392	214 392	-
TOTAL	4 879 378	2 678 935	2 678 935	-

Dettes

Rubrique	31.12.2017	31.12.2018	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	416 296	487 688	487 688	
Dettes nées d'opérations de réassurance	5 549 898	2 649 942	2 649 942	
Dettes envers les établissements de Crédit	1 500 000	1 000 000	-	1 000 000
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	27 658	27 658	27 658	
Personnel	121 776	138 210	138 210	
Etats, organismes Sécurité Sociale	641 190	839 609	839 609	
Créditeurs divers	719 955	554 699	554 699	
TOTAL	8 976 772	5 697 805	4 697 805	1 000 000

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2017	Augm.	Dimin.	31.12.2018
Intérêts et loyers courus et non échus	30 252	40 249	47 479	23 021
Frais acquisition reportés	284 407		25 079	259 328
Charges constatées d'avance	7 858	21 206	7 858	21 206
TOTAL	322 517	61 454	80 417	303 555

Passif

Rubrique	31.12.2017	Augm.	Dimin.	31.12.2018
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	24 155	5 293	10 445	19 003
	24 155	5 293	10 445	19 003

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2017	2018
Primes émises	30 478 844	19 883 270
Frais et accessoires émis	1 261 472	1 106 018
Variation des primes acquises non émises	- 42 010	- 33 670
Variation des primes à annuler	20 040	20 750
Variation des primes non acquises	1 706 749	297 936
TOTAL des primes acquises	33 425 095	21 274 303

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2017	2018
Primes émises	30 478 844	19 883 270
Frais et accessoires émis	1 261 472	1 106 018
Variation des primes acquises non émises	- 42 010	- 33 670
Variation des primes à annuler	20 040	20 750
Variation des primes non acquises	1 706 749	297 936
TOTAL des primes cédées	33 425 095	21 274 303

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2017	2017
Prestations et frais payés	17 555 412	13 265 939
Charges des provisions pour sinistres	- 1 768 190	- 2 653 201
Autres charges de gestion	1 177 198	732 698
TOTAL des charges de sinistres	16 964 419	11 345 436

Cessions

Charges de sinistre cédées	2017	2018
Prestations et frais payés	17 555 412	13 265 939
Charges des provisions pour sinistres	- 1 770 324	- 2 622 158
TOTAL des charges de sinistres	15 785 088	10 643 780

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2017	2018
Frais de sinistres	1 177 198	732 698
Frais d'acquisition	4 205 106	2 835 491
Frais d'administration	2 132 121	1 430 643
Autres charges techniques	341 663	381 423
TOTAL	7 856 088	5 380 254

Ventilation des produits et charges de placements :

	2017	2018
Produits		
Revenus des placements	299 692	405 451
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	25 676	7 970
Intérêts bancaires et Prêts	13 584	10 956
Reprise sur provision pour dépréciation	6 982	4 490
	347 236	430 168
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	1 198	557
Frais internes de gestion sur placements	73 647	65 511
Perte sur cession valeurs mobilières	352	3 985
Amortissement des différences de prix de remboursement	12 889	5 726
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	42 469	42 420
Dotation provision pour dépréciation durable	12 127	55 022
	142 683	173 220

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2017	2018
Cession matériels mobiliers et informatiques	5 385	30
Cession portefeuille agent		53 109
Reprises provisions pour risques et charges	3 014	3 134
Prise en charge SIN LEROY par GAMEST	3 000	-
TOTAL	11 399	56 273

Charges	2017	2018
VNC des immobilisations cédées	1 518	107
Rachat portefeuille agent		53 109
TOTAL	1 518	53 216

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2017	2018
Salaires bruts (hors intéressement)	640 956	600 733
Charges sociales	286 737	258 424
Taxes sur salaires	80 261	70 797
TOTAL	1 007 954	929 954

En 2018, les salariés ont pu bénéficier de 64 heures de formation.

Effectif	2017	2018
Cadres	5	4
Employés	11	12
TOTAL effectif moyen	16	16

	2017	2018
Commission d'assurance directe	5 873 879	3 631 228

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2014	2015	2016	2017	2018
2016					
Sinistres payés	20 019 144	21 262 293	13 882 078		
Provisions au 31.12	1 177 427	7 887 493	25 002 723		
Charges de sinistres	21 196 571	29 149 786	38 884 801		
Primes acquises	29 524 697	41 377 308	40 936 952		
% S/P	71,79 %	70,44 %	94,98 %		
2017					
Sinistres payés	19 707 326	21 771 352	22 627 379	9 261 051	
Provisions au 31.12	817 013	7 274 419	11 837 045	12 914 271	
Charges de sinistres	20 524 339	29 045 771	34 464 424	22 175 322	
Primes acquises	29 524 697	41 377 308	40 936 952	33 425 095	
% S/P	69,51 %	70,19 %	84,18 %	66,34 %	
2018					
Sinistres payés	19 230 424	21 588 479	25 272 307	14 290 722	5 990 130
Provisions au 31.12	1 287 104	5 692 100	5 183 617	8 529 557	9 497 279
Charges de sinistres	20 517 528	27 280 579	30 455 924	22 820 279	15 487 409
Primes acquises	29 524 697	41 377 308	40 936 952	33 425 095	21 274 303
% S/P	69,50 %	65,94 %	74,40 %	68,28 %	72,80 %

NOTE :



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 **MULHOUSE** CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50 – malj.fr

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)